

CQP Coordinateur d'intimité

RNCP40588 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323, 344
Formacode(s)	46264, 46274
Code(s) ROME	L1304
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3048 — Production cinématographique
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2028

Certificateur(s)

ASSOCIATION CPNEF AV · SIRET : 48312186900026

CPNEF de l'audiovisuel

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
COMMISSION SUP TECHNIQ IMAGE & SON	78433300700044	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

De fortes évolutions dans les pratiques et les attentes des secteurs de la production audiovisuelle et cinématographique, notamment en matière de représentation des scènes intimes et de protection des salariés, ont mis en lumière la nécessité d'un accompagnement spécialisé. C'est ainsi que le métier de coordinateur.rice d'intimité a émergé ces dernières années, s'implantant progressivement sur les tournages de fiction.

Le.la coordinateur.rice d'intimité coordonne l'ensemble des équipes parties prenantes lors de la préparation et du tournage de scènes d'intimité, entendues notamment comme scènes impliquant de la nudité, des actes sexuels simulés, des violences sexuelles, des baisers ou des caresses des parties intimes. Le.la coordinateur.rice d'intimité assure un rôle de liaison. Il.elle a pour mission d'établir et faire respecter le cadre dans lequel sont préparées et tournées les scènes d'intimité, en apportant de la transparence, et en parvenant à des accords conciliant consentement et besoins de la narration, pour anticiper et éviter la survenue de problème lors du tournage de ces scènes.

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel a créé un certificat de qualification professionnelle (CQP) Coordinateur.rice d'intimité afin de structurer davantage le métier et d'accompagner son déploiement dans l'industrie audiovisuelle et cinéma.

ACTIVITÉS VISÉES

- Etude de faisabilité du projet de scène d'intimité
- Contextualisation du projet de scène d'intimité aux publics et aux besoins
- Communication et accompagnement des parties prenantes sur le cadre de mise en œuvre des scènes d'intimité
- Réalisation et suivi du protocole d'intimité et des procédures liées au tournage des scènes d'intimité

- Amélioration continue de la pratique professionnelle de coordination d'intimité
- Préparation du tournage des scènes d'intimité avec les équipes techniques (HCM, image, son)
- Préparation de la chorégraphie de la scène d'intimité en collaboration avec les équipes artistiques (interprètes, réalisation)
- Coordination des scènes d'intimité avec les équipes, pendant et après le tournage
- Supervision et suivi du respect du protocole d'intimité et de la réglementation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser le contexte du projet de scène d'intimité en identifiant ses caractéristiques

Analyser les besoins de la réalisation, de la mise en scène et le cas échéant des scénaristes

Expliciter les besoins et limites techniques des équipes (interprètes, réalisation, chef opérateur, HMC, effets spéciaux, etc.)

Adapter son accompagnement, ses pratiques et son langage en fonction des besoins et vulnérabilités propres à chaque public

Etablir un protocole d'intimité en définissant les présences sur le tournage, les modalités d'accompagnement des équipes, les pratiques à observer et les dispositifs d'information sur la réglementation

Rédiger un rapport de suivi en rendant compte du déroulement des scènes d'intimité accompagnées, des actions menées et du bilan de l'intervention

Améliorer sa pratique professionnelle en continu en réalisant une veille technique, artistique, culturelle, sociale et politique

Assurer une veille réglementaire en mobilisant les sources institutionnelles et des ressources de veille

Sélectionner les équipements nécessaires à la scène d'intimité en définissant les besoins techniques de la scène

Proposer une chorégraphie de scène d'intimité à partir des intentions de jeu et des limites exprimées par les interprètes

Organiser les répétitions de scènes d'intimité avec les interprètes et la mise en scène

Veiller au respect du protocole d'intimité en observant le tournage

En cas de manquement constaté, accompagner la production et les équipes en orientant les parties prenantes sur la conduite des actions de signalement et de traitement des situations survenues

Le cas échéant, proposer des modalités de suivi tout au long du tournage et à l'issue du projet en recueillant la parole des interprètes qui en expriment le besoin et en réorientant vers d'autres professionnels si besoin

Blocs de compétences

RNCP40588BC01 — Définir l'intention artistique et les conditions de mise en œuvre d'une scène d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le contexte du projet de scène d'intimité en identifiant ses caractéristiques (ex : relations professionnelles et personnelles préexistantes, cadre de travail, pratiques professionnelles sur les scènes d'intimité, etc.) de façon à définir les modalités de communication, les risques et les mesures de réduction des risques

Analyser les besoins de la réalisation, de la mise en scène et le cas échéant des scénaristes en dépouillant le scénario et en identifiant la nature et le périmètre de chaque scène ainsi que les contraintes techniques afin de définir les éléments constitutifs de mise en scène

Expliciter les besoins et limites techniques des équipes (interprètes, réalisation, chef opérateur, HMC, effets spéciaux, etc.) en organisant des entretiens dans le but d'élaborer des solutions de travail sur les scènes d'intimité

Adapter son accompagnement, ses pratiques et son langage en fonction des besoins et vulnérabilités propres à chaque public (ex : mineurs et parents de mineurs, personnes en situation de handicap, minorités, etc.) et aux besoins liés à l'expression de leur parole dans le but de permettre la représentation de l'individualité, de la diversité et de l'inclusion dans l'œuvre artistique et sur le plateau

Accompagner les éventuelles modifications artistiques du projet de scène d'intimité en cours de tournage, en se réassurant du consentement des interprètes et en accompagnant les différents postes sur les changements souhaités (interprètes, scénario, équipes HMC, photographie, etc.) de façon à garantir en continu le respect du consentement, du protocole et des besoins artistiques de la scène d'intimité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité d'évaluation : dossier professionnel. Le candidat réalise un dossier professionnel à partir d'une expérience réelle sur la définition de l'intention artistique et des conditions de mise en œuvre d'une scène d'intimité (analyse du

contexte du projet et des besoins, mise en œuvre d'entretiens et de moyens d'adaptation de l'intervention, etc.).

Modalité d'évaluation

: soutenance orale du dossier professionnel.

RNCP40588BC02 — Superviser l'information et l'application de la réglementation et des procédures liées aux scènes d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à la rédaction des annexes de nudité aux contrats des interprètes en lien avec l'agent d'artiste et la production en informant sur le déroulement des scènes et actes demandés, les limites exprimées par les interprètes dans le but de permettre une contractualisation claire et partagée sur les scènes d'intimité

Communiquer aux parties prenantes les besoins et limites des interprètes notamment, en informant les équipes sur les dispositions spécifiques éventuelles en fonction du public (mineurs, personnes en situation de handicap, etc.) de façon à assurer la bonne compréhension du cadre de travail des scènes d'intimité

Etablir un protocole d'intimité en définissant les présences sur le tournage, les modalités d'accompagnement des équipes, les pratiques à observer (ex : présence sur le plateau, confidentialité, etc.) et les dispositifs d'information sur la réglementation afin de garantir une communication claire sur le respect du consentement, des limites et de l'intégrité de chacun sur le projet

Rédiger un rapport de suivi en rendant compte du déroulement des scènes d'intimité accompagnées, des actions menées et du bilan de l'intervention selon les procédures de la production en vigueur de façon à les mettre à disposition et les partager avec la production.

Améliorer sa pratique professionnelle en continu en réalisant une veille technique, artistique, culturelle, sociale et politique et via les réseaux professionnels (échanges de pratiques, mentorat, etc.) afin de respecter le cadre éthique et déontologique de la profession et garantir une intervention adaptée

Assurer une veille réglementaire en mobilisant les sources institutionnelles et des ressources de veille (réseau professionnel, réseaux sociaux, presse, etc.) afin d'assurer une intervention conforme au cadre légal

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité d'évaluation : Etude de cas réel ou fictif. Sur la base de ressources documentaires et éléments de contexte/sujets fournis au candidat, celui-ci répond aux études de cas sur la supervision de l'information et de la communication des procédures liées aux scènes d'intimité (questions ouvertes et contextualisées) et aux spécificités liées à la réglementation en vigueur (QCM et questions ouvertes).

Modalité d'évaluation : Note de synthèse. Pour évaluer les compétences relatives à la veille professionnelle, le candidat prépare une note de synthèse d'environ 2 à 3 pages. Sur la base d'un axe de veille choisi (ex : l'accompagnement des scènes de sexe simulé), le candidat explique la veille qu'il réalise, les sources mobilisées et les axes de développement retenus. Il fait ensuite un retour sur la manière dont il a intégré cette veille dans sa pratique professionnelle.

RNCP40588BC03 — Accompagner le tournage et la post-production d'une scène d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Sélectionner les équipements nécessaires à la scène d'intimité en définissant les besoins techniques de la scène et en créant les conditions et moyens de leur fabrication et de leur pose de façon à protéger l'intégrité des interprètes et les adapter à la diversité des individus (handicap, genre, couleur de peau, etc.)

En fonction du protocole d'intimité, accompagner les équipes artistiques et techniques à la préparation de la scène à tourner, en transmettant les consignes techniques et artistiques à respecter, en communiquant la liste de présence et en recueillant les questions et éventuels besoins spécifiques à la scène afin de favoriser le dialogue, le partage de la parole et la réalisation de la scène d'intimité

Proposer une chorégraphie de scène d'intimité à partir des intentions de jeu et des limites exprimées par les interprètes, en travaillant la mise en scène de façon à définir les mouvements de corps et le placement des interprètes

Organiser les répétitions de scènes d'intimité avec les interprètes et la mise en scène en mobilisant les techniques de jeu et d'explicitation adaptées afin de valider les intentions, mouvements et gestes de la scène

Veiller au respect du protocole d'intimité en observant le tournage et en proposant des solutions techniques si nécessaire de façon à permettre la réalisation d'une scène d'intimité conforme aux attentes de tous

Selon les besoins de la production, analyser les rushes et/ou les scènes d'intimité sélectionnées pour le montage en lien avec l'équipe de postproduction, en les visionnant et en vérifiant leur conformité par rapport aux attendus établis en amont du tournage de façon à respecter le cadre et les procédures consenties par les parties prenantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité d'évaluation : Dossier professionnel et soutenance orale. Le candidat réalise un dossier professionnel à partir d'une expérience réelle ou reconstituée en centre de formation sur l'accompagnement au tournage d'une scène d'intimité, qu'il présente ensuite à l'oral devant le jury d'évaluation.

Modalité d'évaluation : Etude de cas réel ou fictif. Pour évaluer les compétences relatives au travail avec la post-production (après le tournage de la scène d'intimité). Sur la base d'une expérience réelle ou de rushes proposés par l'organisme évaluateur, le candidat en réalise une analyse écrite en identifiant les éventuels écarts avec le protocole d'intimité établi (ou fourni) et formalise des axes d'amélioration.

RNCP40588BC04 — Assurer la médiation et l'accompagnement des équipes artistiques et techniques sur un projet de scène d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les interlocuteurs ressources sur un projet (ex : chefs de poste, équipes techniques, référent VHSS, interprètes, etc.) en prenant connaissance de l'organisation des équipes du projet de façon à permettre une communication adaptée aux personnes et une collaboration fluide sur les scènes d'intimité

Sensibiliser les interprètes et les équipes dans la prise en compte des conflits éventuels et une potentielle réactivation traumatique en accueillant la parole, en s'adaptant à chaque individu et dans le respect de son champ de compétences de façon à réduire les risques d'impact sur la santé mentale et physique de tous sur le projet de scène d'intimité

Repérer lors des scènes d'intimité l'expression de signaux faibles, de risques psychosociaux et à l'identification des comportements à risque pour les interprètes à l'aide d'outils adaptés dans le but de détecter les situations potentiellement sensibles et les signaler

En cas de manquement constaté, accompagner la production et les équipes en orientant les parties prenantes sur la conduite des actions de signalement et de traitement des situations survenues (ex : personne référente pour les victimes, enquête interne, etc.) selon la réglementation en vigueur dans le but de favoriser la résolution du problème rencontré par les équipes

Le cas échéant, proposer des modalités de suivi tout au long du tournage et à l'issue du projet en recueillant la parole des interprètes qui en expriment le besoin et en réorientant vers d'autres professionnels si besoin (ex : soutien psychologique, juridique, etc.) afin de prévenir les risques relatifs à la santé mentale des interprètes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité d'évaluation : Jeu de rôle / simulation. A partir d'un cas réel ou fictif de problème rencontré sur un tournage de scène d'intimité, le candidat est mis en situation d'accompagnement et/ou de médiation auprès d'un public en particulier (interprètes, réalisateur, producteur, etc.). Les membres du jury testent notamment sa capacité à réagir dans des situations complexes.

Modalité d'évaluation : Entretien oral. Sur la base du jeu de rôle et des observations réalisées, le jury d'évaluation interroge le candidat sur sa pratique d'accompagnement/médiation et approfondit les compétences n'ayant pu être pleinement évaluées lors du jeu de rôle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités professionnelles portées par le métier de coordinateur d'intimité sont réalisées au sein de deux branches professionnelles relevant de la CPNEF de l'audiovisuel :

La branche professionnelle de la production audiovisuelle (IDCC 2642) ;

La branche professionnelle de la production cinématographique (IDCC 3097) ;

Elles regroupent les activités de création et de production audiovisuelles et cinématographiques, réalisées par des sociétés de production, soit 8 171 entreprises à l'heure actuelle.

Le producteur est en charge du recrutement de l'ensemble des salariés d'un projet audiovisuel ou cinéma. Il établit les besoins en ressources humaines en amont du projet.

Le coordinateur d'intimité est essentiellement salarié en contrat à durée déterminée d'usage (CDDU), sur des périodes pouvant aller d'une journée d'activités à plusieurs semaines/mois.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coordinateur d'intimité

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

5 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les conditions requises pour pouvoir valider la certification sont :

- d'attester d'une expérience de 5 ans dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma
- d'avoir suivi l'intégralité du cursus de formation et/ ou préparé les dossiers VAE
- d'avoir suivi une formation référent VHSS dans l'audiovisuel et le cinéma

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Représentant.e du collège employeur de la CPNEF de l'audiovisuel

Représentant.e du collège salarié de la CPNEF de l'audiovisuel

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2028
Date de dernière délivrance possible	30/04/2032

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cpnef-av.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40588/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	12 000 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.